
HYDERABAD – Mise à jour du GAC sur la transition de la supervision de l'IANA

Vendredi 4 novembre 2016 – 09h30 à 10h00 IST

ICANN57 | Hyderabad, Inde

PRÉSIDENT SCHNEIDER : S'il n'y a donc pas de questions supplémentaires, nous allons commencer avec le premier point de notre ordre du jour, à savoir supervision d'IANA. Je crois que c'est quelque chose qui nous a beaucoup occupés ces derniers temps, pendant les derniers mois, les dernières années. [...] ou le 30 de cette année, la transition de la supervision d'IANA est devenue effective, est en vigueur.

Ceci a un impact sur toute la communauté de l'ICANN et même sur nous. Le GAC a eu une série de participants qui ont été concernés dans ces processus, impliqués dans ces processus... Participants... Et puis, il y a eu le CWG, qui est le groupe de travail intercommunautaire pour la transition de la supervision de l'IANA relative aux fonctions de nommage. Ce groupe a été un instrument clé pour la préparation de la proposition qui a été mise en place et qui a établi comment on pourrait organiser la transition. Puis, il y a eu encore deux représentants du GAC dans ce groupe. Et quand je dis représentants, ce que je veux dire, c'est que des membres officiels du GAC qui ont participé au

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

groupe et qui n'ont pas parlé au nom du GAC. Mais, par contre, deux membres qui ont participé et qui ont partagé de l'information entre le GAC et le groupe et vice-versa. En outre ou en plus de ces deux membres officiels, il y a eu aussi la participation ouverte avec une série de membres observateurs du GAC, qui ont fait le suivi du travail en plus de ces autres membres dont je vous ai parlé.

Nous avons donc travaillé sur une structure assez complexe. Ceux qui ont participé à ce travail, les membres du GAC qui ont participé à ce travail, nous vous prions de bien vouloir commenter quelle a été votre expérience, comment vous avez mené à bien votre travail.

Maintenant, il y a de nouvelles institutions qui ont été récemment créées : la PTI, IANA après transition, qui est déjà en fonction et le gouvernement des États-Unis n'a plus de fonction administrative dans le système d'IANA puisqu'il a transféré ses fonctions. Une fois le contrat fini, ces fonctions ont été transférées à l'ICANN et à la PTI. Cette institution – la PTI, l'organisation... Cette organisation s'organise, justement s'occupe de ces fonctions. Nous avons un comité permanent pour les clients ou les clients des fonctions d'IANA, surtout les bureaux d'enregistrement, et s'occupe de voir que les fonctions d'IANA soient effectuées comme il faut. Nous avons ensuite un certain nombre d'institutions qui ont été créées. Il y a un agent

de liaison entre le GAC et le Comité permanent des clients, qui sera incarné en la personne d'Elise Lindeberg de la Norvège. C'est surtout une fonction qui est destinée à informer de ce qui se passe dans ce comité permanent des clients. C'est donc Elise qui va nous communiquer et si le GAC veut communiquer quelque chose à ce comité, ce sera toujours Elisa, la personne chargée de communiquer cela.

Nous avons aussi d'autres institutions telles que celle qui s'occupe de la révision des fonctions d'IANA, dont le but est d'évaluer le fonctionnement d'IANA, comment sont effectuées les fonctions IANA. Je ne vais pas vous accabler avec toute cette information. Vous pouvez lire tout cela dans les documents y afférents, mais c'est une occasion pour que ceux qui ont participé de façon active puissent répondre aux questions concernant ces nouvelles structures en fonctionnement depuis le 1^{er} octobre. Je vois qu'Elise de la Norvège demande la parole.

NORVÈGE :

Merci Thomas. Je veux informer le GAC qu'il y a eu deux téléconférences avec le Comité permanent des clients – le CSC par son sigle anglais – où justement le but de ces conférences était de parler de la constitution du comité, parler de la logistique, voir qui allait prendre la direction de ce comité et discuter de la fréquence des réunions.

La première réunion en présence aura lieu cette semaine. Il me semble que c'est le 8 novembre, pendant la matinée. Cette réunion a été confirmée. Je vais ensuite – enfin – vous donner davantage d'informations au secrétariat du GAC quant au lieu et à l'heure de cette réunion, qui aura lieu ici en Inde. Je continuerais ensuite à vous informer de manière régulière sur cela. Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci la Norvège de cette information. Kavouss de l'Iran.

IRAN : Merci chers collègues. Bonjour à tous. Oui, nous sommes très heureux de faire partie de ce groupe. Nous avons eu à effectuer une tâche déterminée pendant une période spécifique. Nous avons fait des révisions. Le propos de ma participation est double. D'une part, ces entités deviennent de plus en plus importantes et la présence des représentants que vous avez mentionnés ou du représentant que vous avez mentionné comme une sorte de messenger est une présence fondamentale, mais il ne décide pas au nom du GAC. C'est très important cela.

Mais nous devons demander des rapports formels au GAC, non seulement pendant la réunion du GAC, mais aussi en temps utile, nous devons savoir ce qui a lieu, ce qui arrive et s'il faut

prendre des mesures, nous devons indiquer cela au niveau des gestionnaires ou aux leaders du GAC, ou au comité de direction du GAC pour que l'on puisse mener à bien ces actions et ne pas être obligé d'attendre deux ou trois mois.

Numéro deux. Nous tous ici ou tous les pays, ou tous les gouvernements qui sont ici présents, nous avons agi dans ces réunions, parce que nous avons été nommés pour jouer ce rôle. Mais parfois, il y a des changements dans nos gouvernements. Il faut donc réfléchir à des alternatives possibles et nous n'avons pas à penser à remplacer telle ou telle personne à une réunion où elle ne peut pas participer. Il faut que nous soyons en contact permanent avec la personne en question pour être au courant de toutes les nouveautés, de tous les changements. C'est une pratique internationale pour toutes les organisations intergouvernementales. Il y a bien sûr quelqu'un qui est intérimaire, quelqu'un prend – enfin, quelqu'un qui prend la place pendant un certain temps de quelqu'un dans un processus déterminé.

Pour le moment, ce n'est pas urgent, mais nous devons concevoir des procédures pour ces nominations, leur mandat, pour le transfert de la gestion d'une personne à une autre, pour que nous puissions savoir qu'il y a des personnes qualifiées pour mener à bien ces activités. C'est quelque chose dont il faut tenir compte sur le long terme.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci beaucoup, l'Iran, de soulever des questions qui sont vraiment pertinentes par rapport à la prochaine séance. Nous allons nous entretenir avec le groupe de travail intercommunautaire sur la reddition des comptes et la responsabilité avec cinq représentants qui ont été désignés il y a un certain temps. Je suis sûr qu'ils pourront mettre au courant le GAC de tout ce qui s'est passé sur la Piste de travail concernant la responsabilité et la reddition des comptes. Je vous invite donc à préparer vos notes pour pouvoir nous informer de ce qui a eu lieu avant-hier. Merci beaucoup, l'Iran, de vos remarques sur ces fonctions de – enfin, présentations de rapports qui sont tellement importantes. Nous devrions aussi pouvoir refléter la diversité du GAC lorsque nous désignons ces personnes, même si nous n'avons pas encore de régions formelles au sein du GAC pour nous représenter lorsque nous affectons une personne à un travail, parce que nous n'avons pas encore travaillé sur la notion de région. Il faudrait en tout cas pouvoir travailler avec le groupe de travail des principes opérationnels pour qu'il puisse développer cette notion liée aux régions, même si notre représentation est très marquée par la diversité. Cela est important pour refléter l'image du GAC vers l'extérieur, mais aussi vers l'intérieur.

Est-ce qu'il y aurait d'autres questions ou d'autres remarques sur la transition des fonctions IANA ?

CHINE :

Bonjour. Je représente la Chine. Je m'appelle [inaudible]. Monsieur le président, messieurs les membres du GAC, je veux faire une brève déclaration sur la transition des fonctions IANA. La Chine salue la transition de la supervision des fonctions IANA. Pour nous, le développement et la gouvernance de l'Internet sont très importants. Nous avons toujours défendu la création d'un cyberspace en paix, sûr, où l'on puisse travailler de façon coopérative et de façon ouverte.

Pendant les consultations au sein du GAC concernant la transition des fonctions IANA, nous avons émis des réserves sur la recommandation 11 concernant l'avis du GAC, ainsi que d'autres pays l'ont fait. Cependant, pour nous, la transition des fonctions IANA est positive concernant la gouvernance mondiale de l'Internet. Nous encourageons, nous promouvons les processus de mondialisation des ressources critiques de l'Internet et de leur gestion.

Nous sommes heureux de voir que cette transition a eu lieu et nous allons suivre de près le fonctionnement de la PTI, du Comité permanent des clients, comme le feront d'autres membres du GAC.

Je veux dire aussi que pendant cette réunion du GAC, il y a un thème important à aborder, à savoir le rôle du GAC au sein de cette nouvelle organisation. Nous allons aborder cette question avec d'autres membres du GAC pendant la réunion.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci beaucoup, la Chine. Vous avez raison. Il s'agit d'une question importante que nous allons aborder et comme vous pouvez le voir dans le programme, nous allons consacrer assez de temps à l'analyse du rôle du GAC, ainsi qu'à l'analyse des procédures et des mécanismes dont le GAC a besoin pour les mettre en œuvre afin de jouer son rôle dans les différents éléments de cette nouvelle structure telle qu'elle a été conçue dans les statuts.

J'espère que nous serons tous préparés de façon adéquate pour cette activité.

Je ne sais pas si quelqu'un d'autre voudrait soulever une question ou poser une question, présenter un commentaire sur la transition des fonctions IANA ?

L'Iran.

IRAN :

Merci monsieur le Président.

En ce qui concerne la transition, je veux dire que la PTI ne signifie pas ce que vous avez dit, mais autre chose. Ce n'est plus l'IANA après transition, mais il s'agit des identificateurs techniques publics. D'où est-ce que cela vient ? Comment cela a été créé ? Je ne le sais pas, enfin continuons. Il y a bon nombre de personnes au sein de l'ICANN qui ne le savent pas : c'est un nouvel acronyme. Les identificateurs techniques publics.

Moi, j'ai demandé la parole en fait pour cette raison. Nous devons permettre qu'un certain temps s'écoule. La transition ne fait que commencer. Ce serait vraiment prématuré que d'émettre un jugement à cet égard, alors que nous ne sommes qu'au début de la transition vraiment – enfin de la première étape.

Nous voudrions... Deuxièmement, nous voudrions que, dans certains pays, certaines personnes cessent d'avoir cette impression que le GAC a des pouvoirs qui ne sont pas nécessaires, qui lui ont été conférés au sein de la communauté pour décider de certaines questions. J'ai participé à l'ICG et au CCWG, et j'ai participé aussi en partie au CWG. Je peux dire que le GAC n'a que des facultés minimales. Il ne faut interpréter cela comme si nous étions dans une situation où nous puissions faire

ce que nous voulons ou que nous recevions ce que nous avons demandé. Nous n'avons que des facultés minimales.

Nous pouvons travailler sur ce consensus pour ainsi dire et c'est comme ça nous avons transféré ce consensus pour que la transition puisse avoir lieu.

Mais il faut faire disparaître cette impression suivant laquelle nous avons des facultés ou des pouvoirs qui ne sont pas nécessaires. Il y a des personnes qui ont cette sensation ou cette pensée.

À vrai dire, le pouvoir a été accordé au GAC d'une certaine manière. Nous allons l'appliquer au sein du GAC. Mais cela n'a aucun rapport avec d'autres entités ou d'autres communautés. Nous devons donc être clairs, très clairs. Il me semble que pendant cette réunion, peut-être à long terme, nous devons établir une procédure pour indiquer comment nous allons utiliser cette faculté, ce pouvoir et dans quelles circonstances.

Mais il y a aussi une... Mais il y a aussi un mécanisme de balance et c'est la mesure de l'exclusion du GAC ou le GAC carve en anglais ; il s'agit là aussi d'une autre possibilité d'équilibrer les choses pour que les gens ne pensent pas que nous avons trop de pouvoir.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci l'Iran.

Je suppose que lorsque vous avez reçu les courriels et que vous avez consultés le site web, vous auriez dû remarquer tout ce que nous disons. Heureusement, nous disposons d'un secrétariat qui nous aide dans le traitement de plusieurs thèmes et en plus de leur travail quotidien et de leur soutien aux leaders du GAC, le Secrétariat vous fournit des documents où l'on explique les points clés ou les thématiques clés de chacun des points qui sont inclus au programme. Par exemple, pour le point numéro deux, nous avons un document bref où l'on souligne des points clés, quelques points clés. Nous avons des liens pour accéder à certaines déclarations faites par certains acteurs clés, y compris les déclarations du Président Directeur général de l'ICANN dans ce moment de la transition des fonctions de supervision de l'IANA, ainsi que ce qui a eu lieu à la fin de septembre ou le premier jour d'octobre de cette année.

Quelqu'un voudrait poser des questions ou faire des commentaires sur la transition des fonctions IANA ?

Si personne ne demande à avoir la parole, je vais céder la parole à Tom Dale.

TOM DALE : Merci Thomas.

Avant de conclure le traitement de la question de la transition des fonctions IANA puisque tous ces thèmes sont de plus en plus complexes, je veux dire que ce matin le GAC abordera les nouveaux statuts et ce que le GAC pourrait faire par rapport à certaines conditions et exigences des nouveaux statuts.

Il y a des petits groupes de conditions, d'exigences, qui concernent la supervision des fonctions d'IANA - qui fait maintenant partie de l'IANA - et il y a d'autres points liés à des questions de reddition des comptes et de responsabilité. Sachez qu'il y a des discussions qui ne sont pas encore finies par rapport aux fonctions IANA et nous allons les aborder lorsque nous aborderons la discussion des nouveaux statuts.

Ces discussions non finies concernant les statuts concernent les nominations et les procédures, parce que l'on considère que le GAC doit nommer des membres - par exemple, pour ces deux organismes; le Comité permanent des clients - ainsi que des procédures pour désigner des membres qui feront partie des différents organes de révision au cas où il faudrait - enfin - supprimer les fonctions IANA du sein de l'ICANN et qu'elles soient incluses dans une autre institution.

Voilà donc certains points concernant les facultés de la communauté. Mais il y a aussi des facultés et des procédures spécifiques concernant la gestion des fonctions IANA, qui sont

très spéciales. Elles sont spéciales aussi dans les nouveaux statuts.

Il faut donc que nous analysions la participation dans le nouveau système.

Voilà pourquoi je voulais tirer cela au clair. Certaines discussions non conclues concernent la responsabilité et la reddition des comptes, mais il y en a d'autres au sein d'une catégorie spéciale de travail au sein de l'ICANN et qui concernent les fonctions IANA. Cela concerne aussi les questions de politiques.

J'espère que lorsque nous parlerons des statuts. Tout ceci sera un peu plus clair. Merci beaucoup.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci beaucoup, Tom.

Avant d'aborder notre prochain point du programme ou de l'agenda, je pense qu'il faut remercier ceux qui ont travaillé dans cette transition. C'était une tâche vraiment compliquée, surtout par suite du rapport existant avec l'initiative de l'amélioration de la structure de l'ICANN. Il y a eu un grand nombre de personnes qui ont travaillé de façon ardue pour que cette transition soit, devienne une réalité. Cela n'a pas été facile à faire. Il y a eu des personnes qui ont travaillé inlassablement, jour et nuit. Alors, c'est un vrai plaisir pour nous, nous sommes

très heureux d'avoir pu mener à bout cette tâche dans un environnement multipartite, en sachant qu'il y a eu des parties qui n'ont pas pu obtenir tout ce qu'elles voulaient, mais que nous avons pu de toute façon nous mettre d'accord et que cela représente un pas positif dans le domaine, dans le développement de l'ICANN en tant qu'institution.

Donc, nous remercions tous ceux qui ont travaillé de façon tellement ardue pendant ce processus qui a pris plus de deux ans, ainsi qu'une énergie considérable. Nous allons bien sûr les maintenir très occupés pendant les mois à venir avec le travail de mise en œuvre.

Maintenant, s'il n'y a plus de questions ni de commentaires, je voudrais aborder le prochain point de notre programme.

Comme je l'ai dit, c'est le point numéro trois de notre ordre du jour. C'est donc le deuxième processus qui nous a forcés à travailler avec beaucoup, de façon très intense et qui concerne la responsabilité ou la reddition des comptes de l'ICANN. Vous avez reçu des documents et des informations. Je crois qu'il y a des centaines de documents, d'informations et de courriels que vous avez...

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]